

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 janvier 2023

n° 013-23 C

Objet : RS - Opération « Défi sans ma voiture » - Mise en oeuvre d'un kit « Défi sans ma voiture »

- date de convocation le 20 janvier 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-six janvier à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 52

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Walter Sartori
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stelian
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Anne-Marie Barouti à Michel Dyen - de Vincent Boulnois à Hervé Ferroud-Plattet - de Sophie Bourgade à Aurélie Le Meur - de Michel Camoz à Isabelle Dunod - de Corinne Charles à Franck Morat - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Chantal Giorda à Alexandre Gennaro - de Sabrina Haerincq à Jimmy Bâabâa - de Claire Plateaux à Martin Noblecourt - de Farid Rezzak à Christelle Favetta-Sieyes - de Christophe Richel à Philippe Gamen - de Alain Thieffenat à Martine Lambert

- conseillers excusés : 18

Stéphane Bochet - Salim Bouziane - Frédéric Bret - Pierre Brun - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Alain Gaget - Christian Gogny - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Gaëtan Pauchet - Emilio Pla Diaz - Damien Regairaz - Thierry Tournier - Cécile Trahand - Alexandra Turnar

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 26 janvier 2023

délibération n° 013-23 C

objet **RS - Opération « Défi sans ma voiture » - Mise en oeuvre d'un kit « Défi sans ma voiture »**

Alain Caraco, vice-président chargé de la mobilité, rappelle que Grand Chambéry définit la politique tarifaire applicable à l'ensemble des services de mobilité qu'elle organise.

Grand Chambéry organise le « Défi sans ma voiture » qui se déroulera du 15 au 30 mars 2023. Cette opération, pilotée par le délégataire de transport, permet :

- de sensibiliser les salariés aux autres modes de déplacement que la voiture individuelle pour leurs trajets domicile-travail,
- d'impulser un changement progressif des comportements en matière de mobilité et réduire ainsi l'usage de la voiture individuelle,
- de contribuer à l'animation des Plans de mobilité employeur,
- de communiquer massivement sur l'événement et l'expérience vécue par les volontaires.

Cette manifestation intègre différents types de services de mobilité :

- Synchro Bus,
- Synchro Vélostation,
- Synchro Covoiturage,
- Citiz autopartage,
- TER Rhône-Alpes,
- espace de coworking o79.

Afin de faciliter l'organisation de la manifestation, il est proposé la création d'un kit « Défi sans ma voiture ».

En contrepartie de l'engagement des personnes ayant fait acte de candidature, ce kit « Défi sans ma voiture » leur est remis afin de tester des modes de transport alternatifs. A l'occasion de cette opération, il est donc proposé d'adapter les tarifs des différents services exploités par Grand Chambéry, soit :

- la carte Oûra nominative offerte à la personne qui s'engage,
- l'accès gratuit à l'ensemble du réseau Synchro Bus pendant 16 jours,
- le prêt d'un vélo classique offert pour 16 jours,
- le prêt d'un vélo à assistance électrique (VAE) offert pour 16 jours, avec location prioritaire pour le mois suivant d'un VAE au tarif réduit,
- le prêt d'un vélo cargo offert pour 7 jours (sous réserve des disponibilités),
- la mise à disposition gratuite d'une place de stationnement vélo dans la consigne en gare pour 16 jours,
- le prêt offert de matériel de sécurité : sacoches et gilet fluorescent pour les cycles loués.

De plus, les utilisateurs du kit bénéficieront de l'accompagnement personnalisé par les services de Synchro Bus et d'une séance de vélo école dédiée pour savoir se déplacer en confort et en sécurité.

D'autres partenaires (Citiz autopartage, SNCF, espace de coworking o79...) pourront également participer à l'opération en proposant des offres promotionnelles.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transport et mobilité,

Vu la délibération n° 124-18 C du Conseil communautaire du 12 juillet 2018 approuvant le contrat de délégation de service public et les tarifs applicables à compter du 1^{er} juillet 2019,

Vu la délibération n° 157-19 C du Conseil communautaire du 26 septembre 2019 relatives aux mesures d'accompagnement des Plans de mobilité d'entreprise et d'administration,

Vu la délibération n° 175-21 C du Conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant approbation des tarifs des services de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc pour la Vélostation, applicables à compter du 1^{er} janvier 2022,

Vu la décision n° 083-22 du Bureau du 2 juin 2022 portant attribution du marché relatif à la mise en œuvre d'actions de promotion, de sensibilisation, et d'exploitation de services, pour le développement de l'écomobilité sur le territoire de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 106-22 C du Conseil communautaire du 2 juin 2022 portant adaptation de la grille tarifaire Synchro Bus applicable à compter du 1^{er} juillet 2022,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la mise en œuvre d'un kit « Défi sans ma voiture » dans le cadre de l'opération « Défi sans ma voiture »,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **013-23 C**

Objet de l'acte : RS - Opération « Défi sans ma voiture » - Mise en oeuvre d'un kit « Défi sans ma voiture »

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 7 - Transports

Date de l'acte : 31 janvier 2023

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20230131-lmc1H28810H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H28810H1

Date de transmission en Préfecture : 31 janvier 2023

Date de réception en Préfecture : 31 janvier 2023

Publication sur le site internet: mercredi 01 février 2023